

Rapport d'analyse Page 1 / 3
 Edité le : 13/06/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE ISERE

 1 Avenue Roland Garros
 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA25-12072		
Identification échantillon :	SLA2506-3744-1	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
Doc Adm Client :	ARS38		
UGE :	0358 - BIEVRE ISERE COMMUNAUTE		
Nom de l'exploitant :	CC BIÈVRE ISÈRE		
Nom de l'installation :	CHARBONNIERE	Type : UDI	Code : 001334
PSV :	0000001852		
Point de surveillance :	SECTEUR MAIRIE		
Localisation exacte :	MAIRIE ROBINET TOILETTES		
Département/Commune :	38 / SAINT-JEAN-DE-BOURNAY		
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : D2	Type Analyse : D2AU	
Prélèvement :	Prélevé le 04/06/2025 à 09h20	Réceptionné le 04/06/2025 à 12h24	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - VOLPE Laetitia		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Conditions de prélèvements : IND		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	10	mm/48h	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie	Méthode interne PVT-MO-009			
Chlore libre (in situ)	0.34	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	0.41	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation) (in situ)	525	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100	#
pH (in situ)	7.90	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#

Doc Adm Client : ARS38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Température de l'air (in situ)	19.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne PVT-MO-015			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	15.3	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25 #
Analyses microbiologiques							
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0
Bactéries coliformes (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0
Entérocoques (Streptocoques fécaux) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		
Escherichia coli (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		
Microorganismes aérobies à 22°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Microorganismes aérobies à 36°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau (*)	0	-	Analyse qualitative				
Couleur vraie (eau filtrée) (*)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			15
Odeur (*)	0 Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur (*)	0 Chlore	-	Méthode qualitative				
Turbidité (*)	0.12	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique brute à 25°C (*)	526	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100
Paramètres de la désinfection							
Chlorites en cas de traitement au bioxyde de chlore (*)	< 0.010	mg/l ClO2-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4	0.70	0.20	
Cations							
Ammonium (*)	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077			0.10
Anions							
Nitrites (*)	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.50		
Métaux							
Antimoine total (*)	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		
Cadmium total (*)	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5.0		
Chrome hexavalent (Cr VI) dissous (*)	N.M.	µg/l Cr VI	Chromatographie ionique avec détection UV-visible	Méthode interne M_EM190	6		
Chrome total (*)	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50		
COV : composés organiques volatils							
Solvants organohalogénés							
Chlorure de vinyle (*)	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.50		
Epichlorhydrine (*)	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.10		

Doc Adm Client : ARS38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
HAP							
Benzo (a) pyrène (*)	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010		
Benzo (b) fluoranthène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (ghi) pérylène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Benzo (k) fluoranthène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Indéno (1,2,3 cd) pyrène (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			
Somme des 4 HAP quantifiés (*)	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100		
Pesticides							
Amides et chloroacétamides							
Metolachlor- ESA (metolachlor ethylsulfonic acid) (*)	0.159	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249			
Composés divers							
Divers							
Acrylamide (*)	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.10		

(*bv) : réalisé sur site : Bonneville

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et larrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Laboratoire

